

COMPLEMENTAIRE RETRAITE DES HOSPITALIERS (CRH)

Relevé de décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du C.G.O.S
du 21 octobre 2020.

L'ordre du jour de cette réunion comportait un point portant sur la CRH, pour lequel l'Assemblée générale a délibéré.

Elle a ainsi décidé de donner mandat au Conseil d'Administration du C.G.O.S pour mettre en œuvre :

- les modalités de décisions relatives à la fixation des valeurs d'achat et de service des points du régime R1 et du régime R2, pour l'année 2021.